



Vers un nouvel avenir

La température est un facteur décisif pour la qualité de vie, aujourd'hui comme demain. Le travail que les collaborateurs de service fournissent chaque jour dans le domaine des systèmes de chauffage est donc essentiel; ils veillent à leur bon fonctionnement, mais aussi à leur efficacité et à leur durabilité. Alors en route vers de nouvelles connaissances!

Le cours de Spécialiste en systèmes thermiques est une formation continue en cours d'emploi pour les collaborateurs de service dans le domaine des systèmes thermiques. Il est proposé dans les quatre spécialisations techniques suivantes: technique de combustion mazout, technique de combustion gaz, technique de combustion bois ainsi que pompes à chaleur. Grâce à sa structure modulaire, la formation continue s'adresse aussi bien aux débutants qu'aux personnes expérimentées.

La formation garantit une offre de services de haute qualité pour l'ensemble du secteur des systèmes thermiques. En même temps, elle offre un début de carrière attrayant, y compris des possibilités de formation continue jusqu'au certificat de technicien de service ICS ou à l'examen professionnel fédéral de spécialiste en systèmes thermiques.

Spécialiste en systèmes thermiques en trois étapes



1 Le module d'introduction offre aux entreprises la possibilité de transmettre rapidement et de manière compacte les connaissances de base nécessaires au début d'un nouveau parcours professionnel.

2 Le but du module de base est de fournir rapidement aux participants le savoir-faire nécessaire pour effectuer de simples travaux de service de manière efficace et autonome conformément aux exigences de la branche.

3 Le module de perfectionnement permet aux collaborateurs de service d'approfondir leurs connaissances. Pour des conseils concernant tous les systèmes et une exécution autonome de tâches de service complexes.



Association suisse de techniques de chauffage, d'aération et de climatisation
Rötzmattweg 51 | CH-4600 Olten | Téléphone +41 (0)62 205 10 66
E-mail: info@gebaeudeklima-schweiz.ch | Web: www.gebaeudeklima-schweiz.ch/fr



Se former et construire l'avenir

Spécialiste en systèmes thermiques

Spécialisations mazout, gaz, bois et pompes à chaleur

Cours pour les collaborateurs de service

De l'entrée dans la profession à l'examen professionnel fédéral

Module d'introduction

Prendre un bon départ dans un nouveau parcours professionnel

Groupe cible

Le module d'introduction s'adresse aux personnes issues d'autres milieux professionnels ou aux entreprises qui souhaitent donner le plus rapidement possible à leurs nouveaux collaborateurs de service un aperçu de leur nouveau domaine de spécialité afin qu'ils puissent démarrer avec succès leur carrière professionnelle dans le domaine des systèmes de chauffage.

Conditions

Travailler dans une entreprise du secteur des systèmes thermiques.

Contenu

En seulement cinq jours, les participants apprennent à connaître les situations et les savoir-faire de base de leur nouveau

domaine d'activité: quels générateurs de chaleur et systèmes de distribution de chaleur existe-t-il, comment fonctionnent-ils, comment effectuer des mesures et des réglages dans les règles de l'art? Les principaux dangers de l'électricité y sont également présentés.

Objectif

La réussite du test en ligne à la fin du module d'introduction permet de passer au module de base. Les personnes qui disposent déjà de connaissances préalables correspondantes ou qui les reçoivent au sein de leur entreprise peuvent également passer ce test en ligne sans suivre le module d'introduction et commencer directement par le module de base.

Module de base

Un travail de service de qualité

Groupe cible

Le module de base offre aux personnes qui entrent dans la vie professionnelle la possibilité d'apprendre, après une première période d'initiation dans l'entreprise, toutes les bases importantes relatives au domaine de spécialisation qu'elles ont choisi. Certains permis professionnels peuvent également être obtenus directement dans le module de base, par exemple le permis de manipuler les fluides frigorigènes ou l'autorisation limitée au sens de l'art. 15, al. 4 OIBT.

Conditions

Réussite du test en ligne du module d'introduction.

Contenu

Les bases de la technique d'installation et de l'hydraulique, les connaissances en

thermodynamique, mais aussi la spécialisation choisie sont enseignées en plusieurs blocs de deux à trois jours répartis sur trois mois. L'initiation pratique se fait idéalement en parallèle directement au sein de l'entreprise. Après le module de base, les participants sont capables d'effectuer eux-mêmes des travaux de maintenance simples de systèmes thermiques.

Objectif

Le module de base se termine par un test théorique d'une demi-journée. Des travaux pratiques tels que la mise en service ou l'entretien d'un générateur de chaleur sont également testés. Les candidats qui réussissent les deux tests obtiennent le certificat de **technicien de service ICS** comme preuve de leurs compétences.

Module de perfectionnement

Spécialiste en systèmes thermiques avec brevet fédéral

Groupe cible

Les collaborateurs de service disposant d'une expérience professionnelle; grâce à ce module de perfectionnement, ils seront capables d'exécuter des tâches de service plus complexes de manière compétente en garantissant un haut niveau de qualité et pourront attester de leurs connaissances par un brevet fédéral.

Conditions

Certificat de technicien de service ICS et au moins six mois d'expérience pratique entre les modules de base et de perfectionnement (recommandé).

Contenu

Le module de perfectionnement permet d'acquérir les connaissances nécessaires

à la réalisation de travaux de service complexes. L'accent est mis en particulier sur les combinaisons de systèmes, les énergies renouvelables et l'évaluation de différentes installations, de sorte que les participants obtiennent une vue d'ensemble de tous les systèmes et sont ainsi en mesure de conseiller la clientèle de manière compétente et opportune.

Objectif

Le module de perfectionnement se termine par un examen d'une demi-journée qui permet d'obtenir le certificat de compétence. Outre deux années d'expérience professionnelle, ce certificat de compétence est un préalable à l'inscription à l'examen professionnel de spécialiste en systèmes thermiques avec brevet fédéral.

Dates de début

- Module d'introduction: 2 x par an
- Module de base: 2 x par an
- Module de perfectionnement: 1 x par an

5 jours:
Module d'introduction
(par ex. le premier mois)

Test en ligne
(également possible sans
module d'introduction)

3 mois (20 jours):
Module de base
(par ex. les six premiers mois)

Examen théorique et pratique du module de base
(mène au certificat de technicien de service ICS)

au moins 6 mois d'expérience pratique
(recommandé)

6 mois (25 jours):
Module de perfectionnement
(par ex. la deuxième année)

Examen théorique du module de perfectionnement
(mène au certificat de module de perfectionnement)

**Examen professionnel
fédéral de spécialiste en
systèmes thermiques**
(mène au certificat fédéral)